

**MAIRIE**

**DE**

**NEFFIES**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 16 octobre 2024**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

*L'an deux mille vingt-quatre et le seize octobre à dix-huit heures trente,*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Berna Camille à Descouens Marie-Sophie – Monnier Véronique à Le Bel Jérôme – Morel Evelyne à Arnaud Gérard

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

**DELIBERATION 2024-029 : Travaux de peinture, revêtement du sol pour la cuisine de la salle des fêtes : choix de l'entreprise**

Suite à la consultation lancée pour les travaux de peinture, revêtement du sol pour la cuisine de salle des fêtes, 3 offres ont été reçues :

Sarl Raysseguier peintures :  
8 184.50 € ht - 9 821.40 € ttc

EURL JH REVETEMENT  
9 023.00 € ht - 10 827.60 € ttc

SV MULTI-SERVICES :  
8 655.00 € ht - 10 386.00 € ttc

La commission d'appel d'offres, réunie le 8 octobre 2024, propose de retenir l'entreprise Raysseguier pour un montant de 8 184.50 € ht, 9 821.40 € ttc.

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité**

**ADOpte** le choix de l'entreprise Raysseguier.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
David ASTRUC

